



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 1288

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Taché.

M. Aurélien Taché . Monsieur le ministre des affaires étrangères, je veux vous interroger sur la situation à Gaza (« Ah ! » *sur les bancs du groupe RN*) : 71 000 morts et au moins 11 000 disparus, parmi eux des centaines de soignants, de journalistes, d'enseignants et des milliers d'enfants dont le seul crime est d'être nés sur la terre de Palestine, leur terre, où le monde occidental délivre les permis de tuer. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Ces chiffres, très certainement sous-estimés, viennent enfin d'être reconnus par les autorités israéliennes après qu'elles ont nié leurs crimes pendant des mois. Les actes de torture qu'ont subis les prisonniers palestiniens sont eux aussi désormais clairement documentés et attestés. Ma collègue Rima Hassan et bien d'autres ont été calomniés par des journalistes français pour les avoir rapportés. (Mêmes mouvements.)

M. Julien Odoul . Rima Hassan l'antisémite !

M. Aurélien Taché . Pourtant, le génocide se poursuit à Gaza,...

M. Laurent Jacobelli . Quelle honte !

M. Aurélien Tachéoù des innocents continuent quotidiennement d'être massacrés et où l'aide humanitaire est toujours entravée. Trente-sept ONG seront même expulsées à la fin du mois, ne laissant aucune chance aux Palestiniens emprisonnés à Gaza, car toute sortie est condamnée. Israël ne cesse de faire bouger la ligne de cessez-le-feu et moins de 200 Palestiniens ont pu gagner l'Égypte depuis que le passage a été rouvert le 2 février. Le génocide du peuple palestinien se poursuit aussi en Cisjordanie. Ce dimanche, Netanyahu a levé toutes les restrictions sur les achats de terres et les permis de construire pour les colons israéliens, au mépris des règles internationales en vigueur depuis 1967 ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Il s'agit très clairement de relancer et d'achever la colonisation et d'enterrer toute possibilité effective d'un État palestinien, comme l'a d'ailleurs reconnu un ministre israélien. (Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.)

Alors, ma question est simple : que compte faire la France pour arrêter cela ? Comment compte-t-elle intervenir pour empêcher l'extermination des Gazaouis et l'expulsion des Palestiniens de Jénine, Hébron et Ramallah ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.)

M. Julien Odoul . Insupportable !

M. Laurent Jacobelli . Et sinon, vous parlez de la France un jour ?

M. Aurélien Taché . Au contraire du conseil de la paix de M. Trump, le Conseil de sécurité de l'ONU, dont la

charte doit rester notre boussole et celle des peuples du monde entier, ne reconnaît pas ces annexions. La France non plus puisque, depuis septembre dernier, elle reconnaît enfin un État palestinien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Va-t-on agir pour stopper la plus grande tragédie du XXI^e siècle ou allons-nous laisser les génocidaires terminer leur œuvre et imposer leur loi ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)

M. Laurent Jacobelli . Quelle honte !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger.

Mme Eléonore Caroit, *ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger* . Vous rappelez des faits, vous faites des déclarations, mais vous oubliez l'essentiel : la France est attachée à ce que l'accord de cessez-le-feu soit préservé et à ce que la paix soit enfin instaurée à Gaza et en Palestine. La France a reconnu l'État de Palestine en septembre dernier

M. Julien Odoul . Il n'y a pas d'État de Palestine !

Mme Eléonore Caroit, *ministre déléguée* . Elle agit, notamment en acheminant du fret humanitaire : arrivé en Égypte le 4 février, il permettra de répondre aux besoins humanitaires immédiats de 42 000 enfants. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) La France est engagée aussi pour construire les institutions de l'État de Palestine. Encore récemment, nos experts se sont réunis pour travailler à la construction de ces institutions indispensables. Enfin, la France condamne, lorsqu'il le faut, les atteintes au droit international. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Le ministre des affaires étrangères s'est rendu récemment en Syrie et au Liban. Notre pays œuvre, avec ses partenaires, à l'établissement de conditions favorables à la paix et à la sécurité dans la région. Dire que la France ne fait rien, c'est donc non seulement injuste, mais c'est faux ! (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) La France est pleinement mobilisée aux côtés des populations civiles et des peuples qui souffrent et elle entend poursuivre son action.

Mme Marie Mesmeur . Une honte !

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Taché.

M. Aurélien Taché . Palestine vit, Palestine vivra ! (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.* - *Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Taché](#)

Circonscription : Val-d'Oise (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1288

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2026